

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

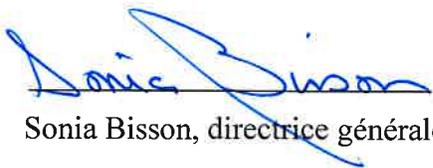
AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Sonia Bisson, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE la MRC DE L'ISLET a adopté :

Le Règlement numéro 03-2023 modifiant le règlement numéro 03-97 constituant un comité consultatif agricole, adopté à la session du conseil de la MRC le 13 mars 2023, par la résolution numéro 9062-03-23.

Toute personne qui voudrait prendre connaissance de cette résolution peut le faire en se présentant au bureau de la Municipalité de Saint-Marcel au 48, Taché Est, aux heures normales d'ouverture du bureau où ces documents sont disponibles pour consultation.

DONNÉ À SAINT-MARCEL CE TRENTIÈME JOUR DE MARS 2023.

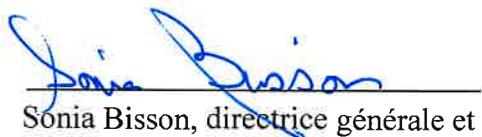


Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 13 heures et 14 heures le trentième jour de mars deux mille vingt-trois.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30 mars 2023



Sonia Bisson, directrice générale et secrétaire-trésorière